

Communiqué de presse
10 septembre 2024

« Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » - En Île-de-France :

Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 62 % des ACTIFS franciliens

Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS franciliens pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne

Depuis 6 ans, le Baromètre Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, observe les comportements d'épargne des Français pour préparer leur retraite et pour assurer leur avenir avec une analyse par région. Un an après l'entrée en vigueur de la réforme des retraites (1^{er} septembre 2023), repoussant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030, le « **Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner qu'en Île-de-France :

I – Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 62 % des ACTIFS franciliens.

Avec un résultat en hausse de + 2 points par rapport à celui de l'année dernière, une écrasante majorité de 8 ACTIFS franciliens sur 10 (83 % des Franciliens en activité professionnelle) reste convaincue qu'épargner par soi-même, « par capitalisation », est nécessaire pour compléter sa future pension retraite. 4 ACTIFS franciliens sur 10 (42 %) estiment même cela « tout à fait » nécessaire.

Dans ce contexte, **le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de la vie) ou d'un capital (investissement récupéré en une seule ou plusieurs fois) au moment de la retraite, apparaît comme un placement stratégique pour se constituer par ses propres moyens un complément de revenus :**

- 62 % des ACTIFS franciliens sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER). Dans le détail :

. 46 % ont l'intention d'ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER).

. 16 % ont déjà souscrit à un Plan Épargne Retraite (PER).

À l'opposé, subissant certains freins :

- 38 % des Franciliens en activité professionnelle n'ont pas l'intention de souscrire un PER. Pour 30 % d'entre eux, le frein principal est qu'ils ont d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, etc.) quand un autre 30 % se disent découragés par le blocage des fonds jusqu'à leur retraite. 28 % ont des doutes sur les avantages fiscaux du produit, 26 % expliquent qu'ils ne se projettent pas encore sur leur départ à la retraite et ne se sont pas renseignés sur le sujet tandis que 25 % estiment qu'il est selon eux trop tard pour souscrire un PER.

On observe corrélativement à ces premiers résultats que :

- Seuls 29 % des ACTIFS franciliens ont connaissance du montant qu'ils percevront à leur retraite par le système français des retraites, dont seulement 8 % « précisément », contre respectivement 30 % et 3 % en 2023 ; on constate à

la fois une certaine stabilité et des ACTIFS franciliens plus nombreux à s'être « précisément » renseignés depuis l'année dernière (+ 5 points en 2024).

Ces taux 2024 sont quasiment les mêmes que ceux des moyennes nationales, respectivement 28 % et 6 % « précisément ».

Au plan national. 55 % des ACTIFS en France sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), 41 % d'entre eux ont l'intention d'ouvrir un PER et 14 % ont déjà souscrit à un PER. Les Français en activité professionnelle, qui n'ont pas l'intention de souscrire à un PER, sont plus nombreux à l'échelle nationale (+ 7 points, soit 45 % contre 38 % en Île-de-France) ; les freins sont les mêmes que ceux relevés en Île-de-France avec, à peu de choses près, le même degré d'importance accordé à chacun.

Au niveau national, les critères d'âge, de genre et de catégorie sont particulièrement explicatifs des comportements pour préparer la retraite :

- Parmi les ACTIFS en France les plus enclins à ouvrir un PER figurent les moins de 35 ans (55 %), les catégories modestes (entre 900 et 1 300 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) (51 %) et les foyers avec enfant(s) (54 %).

Ceux sur la tranche d'âge 50-64 ans et les catégories aisées (+ de 2 500 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) sont significativement plus nombreux à avoir déjà souscrit à un PER (respectivement 19 % et 27 %).

- Seules 20 % des femmes connaissent leur future pension retraite contre 36 % d'hommes (16 points d'écart).

Les taux des ACTIFS en France ayant connaissance (28 %) et « précisément » (6 %) du montant de leur future pension retraite sont pratiquement identiques à ceux d'Île-de-France (respectivement 29 % et 8 %). Logiquement, la connaissance du montant de sa future retraite progresse avec l'âge des répondants, mais sans jamais atteindre un seuil de connaissances majoritaires. Ainsi, toujours au niveau national, à peine 4 seniors (de 50 à 64 ans) sur 10 (43 %) déclarent cerner le montant de leur future pension de retraite, échéance qui se rapproche pourtant pour eux.

« Maintenir son niveau de vie au moment de la retraite est une préoccupation majeure des Franciliens en activité professionnelle. 62 % des ACTIFS franciliens sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), ce qui dénote qu'ils sont particulièrement sensibles à cette question ; ils se démarquent d'ailleurs assez significativement des 55 % d'ACTIFS séduits à l'échelle nationale comme de tous ceux en régions. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

II - Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS franciliens pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne.

Interrogés sur leur préférence envers les livrets réglementés plutôt qu'envers des placements plus risqués, les répondants concernés en Île-de-France :

. sont largement majoritaires à craindre de perdre de l'argent (80 %), à estimer ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (77 %), à avancer que ces placements manquent de transparence (76 %) ou encore à penser qu'ils sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (avec un taux ici de 68 %, les ÉPARGNANTS franciliens se démarquent en étant les moins nombreux à penser cela si on considère la moyenne nationale de 74 % et jusqu'à 81 % en région Pays de la Loire).

. révèlent également leur manque d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (61 % distinguent ici également les ÉPARGNANTS franciliens comme étant les moins nombreux à indiquer cela vs 71 % en moyenne pour les ÉPARGNANTS français et jusqu'à 81 % pour les ÉPARGNANTS Occitans) et leur sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (46 %).

Au plan national. Les taux d'adhésion des ÉPARGNANTS français aux différentes affirmations sont globalement plus élevés (on note des différences de taux significatives, allant de + 4 points à + 10 points, sur 5 affirmations sur 6) que ceux relevés auprès des ÉPARGNANTS franciliens ; en détail :

- 82 % des ÉPARGNANTS français estiment avant tout ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI), 81 % craignent de

perdre de l'argent en investissant ainsi, 80 % avancent que ces placements manquent de transparence et 74 % pensent qu'ils sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent.

. 71 % affirment manquer d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) et 48 % ont le sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés.

« Tant au plan régional qu'au niveau national, le déficit de culture financière et économique est encore un frein important dans les choix de placements financiers, qui amène les épargnants à privilégier la sécurité et la facilité des livrets réglementés. Un challenge pour les acteurs de la gestion de patrimoine, car les marchés financiers restent le meilleur moyen de valoriser son capital si l'investissement se fait de manière progressive et sur le long terme. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Parmi les 36 % de répondants ayant eu recours au placement de leur argent dans un produit d'assurance vie, dans un Plan Épargne Retraite (PER), dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) :
. Près de la moitié (48 %) des Épargnants franciliens ont choisi en toute autonomie leurs produits d'épargne.
. À l'inverse, une large autre moitié a eu recours à un professionnel, 38 % car ils estimaient ne pas avoir les connaissances nécessaires et 14 % par manque de temps.

Au plan national. Les résultats sont identiques pour ce qui est d'avoir choisi en toute autonomie un produit d'assurance vie, un Plan Épargne Retraite (PER), un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (48 %) pour placer de l'argent, à peu près identiques pour ceux estimant ne pas avoir les connaissances nécessaires (35 % de moyenne nationale, - 3 points par rapport au taux relevé en Île-de-France) et pour ceux ayant déclaré manquer de temps (17 % au niveau national, + 3 points par rapport à la moyenne obtenue en Île-de-France).

À noter, toujours au niveau national :

- à quasi égalité, 49 % d'hommes et 47 % de femmes ont choisi ce type de produits d'épargne en toute autonomie,
- 44 % des 50-64 ans en particulier ont eu recours à un professionnel et 24 % de foyers avec un enfant par manque de temps.

Méthodologie : Le « Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 2 au 8 avril 2024, auprès d'un échantillon de 2 402 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

** Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2024 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.*

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.
- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.
- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.